

seignement, il est proposé par J.-D. Frève, appuyé par M. Jules Cloutier : "Qu'un comité soit nommé afin d'aviser aux moyens à prendre pour célébrer dignement cet anniversaire, dont les fêtes devront avoir lieu à l'École normale Laval, à la conférence du du mois de mai prochain, avec l'assentiment bienveillant de M. le principal.

"Que ce comité soit composé de MM. L.-O. Pagé, N. Lacasse, J. Ahern, C. Lefèvre, C.-J. Magnan, J.-B. Cloutier, du proposeur et du secondé."—Adopté.

Plusieurs membres se plaignent que les noms de ceux qui enseignent dans les maisons d'éducation religieuse, et qui pourraient se signaler dans leur classe respective, ne sont pas mentionnés dans les rapports de MM. les inspecteurs d'écoles, à titre d'encouragement dans l'enseignement; et que, par conséquent, ces mêmes instituteurs se trouvent par là exposés à ne pas bénéficier des primes généreusement accordées par le gouvernement à ceux qui se distingueront dans l'enseignement. Alors les membres de cette conférence prient M. le président L.-O. Pagé et M. Maxime Côté, d'aller personnellement soumettre cette plainte à l'honorable surintendant de l'Instruction publique.

Proposé par M. C.-J. Magnan, secondé par M. T. Simard : "Que cette Association remercie bien sincèrement M. L.-G. Robillard, inspecteur d'écoles, du don généreux de \$5.00 qu'il a bien voulu accorder à l'occasion d'un concours sur un travail concernant l'enseignement du français".

Proposé par M. C.-J. Magnan, secondé par M. Ls Bergeron : "Que l'Association des instituteurs de Québec a appris avec douleur la mort du Très honoré Frère Joseph, supérieur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes ;

"Qu'à cette occasion, cette association offre ses sympathies aux chers Frères des Ecoles Chrétiennes qui viennent d'être si cruellement éprouvés."—Adopté.

Les questions suivantes seront traitées à la prochaine conférence :

"Episodes pédagogiques de mon voyage en Europe" par M. Th.-G. Rouleau, principal de l'École normale Laval.

"L'éducation morale à l'école," par M. Ls Bergeron.

La rédaction à l'école primaire, sera le sujet de discussion.

La séance est ajournée au 29 de mai prochain.

J.-D. FRÈVE,
Secrétaire.

Cours régulier de langue française

d'après une méthode nouvelle et graduée

DEGRÉ ÉLEMENTAIRE

Par C. J. MAGNAN

(Tous droits strictement réservés.)

DEUXIÈME MOIS

(Suite)

LEÇON XXI

Grammaire

Pluriel dans les noms (suite).

Ecrire au tableau :

<i>un bateau</i>	<i>des bateaux</i>
<i>un tuyau</i>	<i>des tuyaux</i>
<i>un feu</i>	<i>des feux</i>
<i>un jeu</i>	<i>des jeux</i>

Faire distinguer les noms singuliers des noms pluriels.

Puis amener les élèves à constater que pour mettre au pluriel les noms terminés par *au, eau, eu*, on ajoute un *x*. La règle qui suit est ensuite facile à comprendre.

DÉFINITION : Pour former le pluriel des noms terminés au singulier par *au, eau, eu*, on ajoute un *x*.

EXERCICE ORAL.—*Faire épeler au pluriel les noms suivants* : un veau, le chapeau, un morceau, le vaisseau, un essieu, un adieu, un château, un aveu, le vœu, un corbeau, le pieu.

DICTÉE.—*L'enfant et le miroir.*—Un enfant se voyait dans la glace pour la première fois. Il eut d'abord du plaisir à se regarder, puis il voulut battre la glace et se fit mal aux mains. Furieux, il tire sa langue, le miroir en fit autant, et il se fâcha tout rouge. Sa mère, qui avait tout vu, le consola, et lui dit